

## Groupe d'études « La philosophie au sens large »

Animé par Pierre Macherey

28/01/2009

### La Cité du soleil de Campanella : le programme utopique d'une société ordonnée à la nature (2)

C'est cet aspect de la spéculation utopique dans la forme la classique que lui ont donné More et Campanella, à savoir son exaltation du sentiment collectif, d'où résulte le plus haut degré de cohésion sociale, qui a particulièrement frappé les esprits lorsque, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont venus au premier plan des thèmes comme celui de la solidarité, dont on ne voit pas comment elle pourrait dépendre de la combinaison d'intérêts personnels sans être exposée au risque de se défaire, un point qui se trouvait déjà au centre des réflexions de Campanella :

« Les Solariens sont étroitement unis entre eux ; ils sont solidaires comme les membres d'un même organisme ; chacun vit de la vie de l'autre. » (p. 96)

Le modèle organiciste paraît en effet le mieux adapté pour expliciter le type de cohésion requis par le fait de vivre en société : l'organisme est cet ensemble dont la stabilité et la perpétuation sont conditionnées par la complémentarité de toutes ses parties constituantes, condamnées à mourir si elles s'isolent, c'est-à-dire si elles cessent de participer à la dynamique communautaire en vertu de laquelle ce qui profite à chacune doit automatiquement profiter à toutes.

Toutefois, l'exploitation de ce modèle, dont le caractère naturel s'impose à première vue sans conteste, en opposition à la tentation d'identifier la société à un mécanisme artificiel, donc à un montage précaire dont l'agencement peut à tout moment se rompre ou se dérégler, suscite une difficulté de fond, qui n'a pas échappé aux premiers philosophes de l'utopie, difficulté à laquelle Campanella s'est directement confronté en vue d'en proposer une solution qui soit la sienne propre. Exposée de manière simplifiée, cette difficulté est la suivante : une société dont la solidarité obéit au principe de l'organicité suppose, d'une part, une juste répartition des fonctions accomplies par les diverses composantes ou « organes » de l'ensemble, et, d'autre part, des relations qui permettent aux instances ainsi distinguées d'échanger mutuellement les produits de leur activité de manière équilibrée, de manière à écarter les risques de crises qui, en perturbant ces rapports, déstabiliseraient l'harmonie collective. Ces deux aspects de la communauté organique sont censés se compenser l'un par l'autre : les différences que réintroduit la diversification des fonctions ne doivent pas engendrer l'inégalité, comme ce serait inévitablement le cas si ces fonctions s'exerçaient de façon séparée, sans être coordonnées réciproquement entre elles, condition pour qu'elles soient mises au service d'une finalité commune qui les rend solidaires. Cependant, pour que les notions d'ajustement et d'échange ainsi sollicitées puissent s'appliquer correctement, il faut des garanties dont on sache en toute certitude qu'elles jouent absolument, sans risque d'erreur ou de panne, inévitablement facteurs de déséquilibre et de désunion. L'identification du corps social à un organisme appelle l'intervention de règles à proprement parler hygiéniques ou prophylactiques qui permettent d'en éviter les dysfonctionnements, c'est-à-dire, si on prend au pied de la lettre la métaphore organiciste, les maladies. Est du même coup soulevée la question de savoir à quelles conditions un organisme collectif peut être considéré comme « sain », donc normalement viable : les problématiques de ce qui s'est appelé plus tard la biopolitique ont en partie leur source dans cette préoccupation.

Dans cette perspective, le thème de l'échange est celui qui a retenu prioritairement l'attention de More et de Campanella, car ils ont diagnostiqué dans celui-ci un facteur potentiel d'affaiblissement, voire de destruction, de la solidarité sociale : une collectivité qui fait de la généralisation des échanges la condition de sa perpétuation compromet sa cohésion, qu'elle place sous la perspective du relatif, lui ôtant du même coup son caractère inconditionné. C'est pourquoi ils ont été l'un et l'autre, avant la lettre, des anti-libéraux, au sens où le libéralisme prescrit une extension illimitée des échanges, fatalement créatrice à leurs yeux de déséquilibres dont est alors confié à la nature et à sa main invisible le soin de les résorber, ce qui, dans le contexte ainsi installé, ne peut se faire qu'en engendrant de nouveaux déséquilibres, suivant un mouvement de fuite en avant qui présente les allures d'une course à l'abîme. More en avait tiré pour conséquence qu'une société bien ordonnée est celle qui a définitivement renoncé à tout projet expansif, sa préoccupation principale étant de se conserver à l'identique, en éliminant autant que possible les causes de changement, au premier rang desquelles se trouvent les pratiques liées à l'échange : c'est pourquoi, en même temps que la propriété, se trouvait aboli en *Utopia* l'usage de la monnaie, source d'inégalités incurables qui, à terme, remettent irrémédiablement en cause l'existence de la société tout entière. De façon comparable, la *Civitas Solis* de Campanella fait la moindre place au commerce, qu'elle réserve à ses relations avec les pays étrangers :

« Les Solariens font peu d'opérations commerciales. Ce n'est pas qu'ils ignorent la valeur et l'usage des différentes monnaies ; ils en fabriquent même une certaine quantité ; mais elle est destinée aux ambassadeurs et aux voyageurs qui circulent à travers le monde et à qui la monnaie est indispensable en pays étranger. Des diverses parties du globe, des marchands viennent acheter aux Solariens les produits et les marchandises qu'ils ont en superflu. Mais les Solariens n'acceptent point d'être payés en argent, ils échangent leurs propres produits contre ceux qui leur manquent, et s'ils se servent de la monnaie, c'est uniquement pour acquérir des marchandises étrangères. Les enfants de la Cité ne peuvent s'empêcher de rire aux éclats lorsqu'ils voient les négociants étrangers livrer pour quelques pièces d'argent une quantité considérable de marchandises. Les Solariens ne veulent pas que la présence d'esclaves ou de trafiquants équivoques risque de corrompre les mœurs de la Cité. Aussi, la pratique de tout négoce est-elle reléguée aux portes de la ville. C'est là aussi qu'ils vendent leurs prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne les utilisent tantôt à creuser des fossés, tantôt à effectuer hors de la ville divers travaux pénibles. » (p. 83-84)

Les Solariens, sans l'exclure totalement, ce qui les conduit même à en fabriquer, manient l'argent avec d'extrêmes précautions, car ils ont conscience de son caractère potentiellement corrupteur, lié au fait qu'il ne présente aucune valeur réelle en lui-même ; et, dès l'enfance, ils considèrent avec ironie les étrangers qui voient en lui le signe par excellence de la richesse, ce qui oriente fatalement leur économie dans le sens de la recherche du superflu. C'est pourquoi ils limitent son usage à certaines occasions précisément spécifiées, comme la vente des prisonniers de guerre et l'acquisition de denrées qu'ils ne produisent pas eux-mêmes, et ils ne le laissent pas circuler à l'intérieur de la cité, où son rôle est nul. A ce propos, ils suivent la ligne déjà tracée par les Utopiens de More, avec lesquels ils ont aussi en partage, comme nous l'apprenons par la même occasion, la pratique de l'esclavage, un statut que cependant ils réservent, comme l'utilisation de la monnaie, à leurs rapports avec des étrangers lorsque les circonstances les ont obligés à entretenir avec eux des rapports de force. Si la spéculation utopique s'appuie sur le modèle organiciste pour représenter le type de société qu'elle estime être le meilleur, c'est donc sous la condition que celui-ci fonctionne sur la base d'une stricte séparation entre milieu interne, où les rapports d'échange ont le moins possible cours, voire même sont radicalement proscrits, et milieu extérieur, avec lequel sont négociés des échanges à sens unique, selon des modalités soigneusement délimitées et contrôlées qui écartent tout risque de débordement : dans la Cité du Soleil, où des spéculateurs comme Madoff n'ont pas leur place, on n'a pas à craindre les crises financières.

Jusqu'ici, Campanella paraît suivre, en l'aménageant, une inspiration venue de More. Mais, sur un autre point que l'examen de la question du logement a déjà permis d'aborder, il va beaucoup plus loin que lui, et de fait dans une direction complètement différente, ce qui correspond à l'effort en vue de repenser sur des bases nouvelles la question de l'échange. La société telle que More l'imagine peut être dite organique dans la mesure où elle est fondée sur la famille, et constitue elle-même, selon les propres termes de More, une grande famille, ou une famille de familles, où les rôles assignés aux uns et aux autres se trouvent diversifiés sur la base d'une division naturelle du travail, qui distribue celui-ci en se fondant sur la relation entre des organes et leurs fonctions. Campanella est d'accord avec More pour considérer que le travail est la fonction sociale par excellence : et dans la *Civitas Solis* nul n'échappe à la nécessité de remplir cette obligation, sous toutes les formes que celle-ci peut avoir à prendre, à l'exception toutefois des tâches les plus pénibles qui sont réservées à des captifs de guerre réduits à la condition d'esclaves lorsqu'ils n'ont pas été rachetés par leur pays d'origine ; ceci est la condition pour que soit préservée la règle égalitaire sur laquelle est fondé l'ensemble du système. Le travail est donc indispensable à la conservation de la société, et il est aménagé collectivement en vue que ce but soit atteint. Dans la Cité du Soleil, comme en *Utopia*, il n'y a pas d'oisifs qui, du fait d'être inoccupés, seraient exposés au risque de la corruption ; mais l'obligation de travailler au service de tous y est aménagée de façon à peser le moins possible, ce qui la rend aisément supportable. More avait prévu qu'en *Utopia* la durée de la journée de travail soit uniformément limitée à six heures, disposition déjà révolutionnaire pour l'époque. Campanella va plus loin encore dans ce sens :

« Dans la Cité du Soleil, les besognes utiles, les travaux, les arts et les sciences, les diverses charges sociales, sont répartis de façon égale entre tous les citoyens, et il suffit d'un labeur quotidien de quatre heures fourni par chacun d'eux. Le reste de la journée est employé à des études attrayantes, à la lecture, à des échanges d'idées, à des promenades, à des exercices agréables où se complaisent le corps et l'esprit. »  
(p. 68)

Dans l'emploi du temps des Solariens, qu'on devine réglé à l'horloge comme dans une école suisse, des moments privilégiés sont réservés à l'échange des idées, le seul échange autorisé par le système, qui fait rentrer toutes leurs activités dans un cadre précisément défini de manière à éliminer toute possibilité d'écart.

Ce travail réglementé diffère fondamentalement de l'organisation des tâches telle qu'elle peut s'effectuer dans le cadre propre à la famille, où celles des uns et des autres se trouvent réparties selon un principe naturel de division, qui constitue la base à partir de laquelle Aristote a réfléchi l'ensemble des problèmes de la vie communautaire, alignant ainsi la politique sur l'économie au sens propre, qui est l'économie de la maison telle que celle-ci joue dans le cadre de la famille. Or, selon Campanella, sur ce point comme sur tous les autres, Aristote s'est trompé, et son effort en vue de renaturaliser ainsi la société sur des bases organiques, contre l'abstraction des vues développées antérieurement par Platon, a échoué. C'est pourquoi les Solariens, qui n'ont pas de maisons à eux, mais séjournent provisoirement dans des locaux collectifs ressemblant à nos actuels grands ensembles, ne vivent pas en famille, et, s'ils pratiquent la division du travail, c'est avec les plus extrêmes précautions et restrictions, comme ils le font par ailleurs à l'égard de la monnaie. Pourquoi ne pas vouloir de la famille ? Parce que, sous des formes apparemment moins artificielles que l'argent, elle réintroduit, sous forme d'un troc spontané entre ses membres, le principe de l'échange, tendanciellement inégalitaire, redonnant ainsi vigueur, sous les espèces de la complémentarité, à un instinct antisocial aussi dangereux que celui dérivé de la propriété.

Après que le navigateur génois ait expliqué que les Solariens ont aboli la propriété, parce qu'ils ont vu dans cette suppression la condition d'un renforcement des valeurs de la communauté, s'engage le dialogue suivant entre lui et le Grand Hospitalier, manifestement convaincu de son côté que c'est l'espoir de s'approprier davantage de biens afin de pouvoir

ensuite les transmettre aux « siens » qui suscite l'incitation à travailler, et que cette thèse a interloqué :

« L'Hospitalier – Mais, ainsi que l'a déjà objecté Aristote à Platon, dans un tel régime personne ne voudra travailler, car chacun comptera sur le labeur du voisin pour s'assurer des moyens d'existence.

Le Génois – Je ne saurais discuter longuement avec vous sur ce point, car j'ignore l'art d'argumenter. Mais je vous assure que l'amour des Solariens pour leur cité est indéniable et profond. L'histoire, au reste, ne nous apprend-elle pas que plus les Romains étaient pauvres et méprisaient la propriété, plus ils se sacrifiaient avec une ardeur inlassable au salut de leur patrie ? J'ai la conviction que si nos prêtres et nos moines ne se laissaient pas corrompre, soit par l'affection trop exclusive de leurs parents ou de leurs amis, soit par leur ambition d'accéder aux plus hautes dignités, la vie qu'ils mèneraient serait plus sainte : ils auraient moins la préoccupation des biens matériels et plus le souci de la charité envers tous.

L'Hospitalier – C'est, en effet, ce que saint Augustin me paraît avoir déjà reconnu. Mais l'amitié n'a-t-elle pour ces gens aucun sens, puisqu'ils ne savent mutuellement se rendre service ?

Le Génois – Il y a plus. Il est interdit à tout habitant de la cité d'accepter d'un autre un présent quelconque, puisque la communauté lui garantit tout ce dont il peut avoir besoin. Les magistrats veillent attentivement à ce que chacun soit rétribué selon son mérite, selon ses œuvres ; rien de ce qui lui est nécessaire ne sera refusé à personne. Les relations amicales n'en existent pas moins : elles se manifestent par les services que les uns et les autres se rendent soit en cas de guerre, soit en cas de maladie, soit encore dans l'étude des sciences où ils s'aident mutuellement de leurs lumières et de leurs conseils. Ceux qui ont le même âge s'appellent entre eux frères ; ceux qui ont dépassé la vingt-deuxième année portent le titre de pères qui leur est donné par ceux qui sont plus jeunes et ils appellent fils ceux qui n'ont pas atteint cet âge. Ici encore les magistrats veillent rigoureusement à l'application de la règle. » (p. 47-48)

Ce passage, riche en informations et en arguments, accumule à première vue les ambiguïtés : les Solariens, qui ne doivent pas se rendre de services, s'en rendent néanmoins dans certains cas ; leur participation aux biens de la collectivité, qui se fait sous le contrôle de magistrats, est mesurée à la fois selon leur travail et selon leurs besoins, ce qui relève de deux logiques différentes. Essayons de débrouiller cet écheveau, dont l'emmêlement est représentatif du style de pensée de Campanella, un style de pensée dont on comprend qu'il ait pu décourager un lecteur intransigeant et épris d'idées claires comme Descartes. Lorsque Campanella déclare que les Solariens sont « rétribués » pour leur participation au travail collectif, il ne faut pas entendre par là qu'ils gagneraient un salaire destiné à leur entretien ou à celui de leur famille : en effet, ils n'ont aucun souci à se faire pour assurer leur existence, ce qui est entièrement de la responsabilité de la collectivité qui garantit à chacun les conditions d'une vie décente, et même agréable, dans un contexte où tous se reconnaissent comme « frères », ou éventuellement, sur les seules bases de la différence d'âge, comme pères et fils, sans qu'intervienne entre eux aucune relation naturelle de filiation, la notion de paterfamilias n'ayant dans la Cité du Soleil aucun cours, pas plus que n'y sont encouragées les relations transversales de personne à personne, fondées sur des inclinations particulières, potentiellement génératrices d'exclusion ; ces relations sont cependant tolérées, surtout entre jeunes gens, dans la mesure où la franche amitié qui les lie permet de renforcer la concorde sociale (p. 63). L'entraide entre les « frères », dans un contexte où tous sont frères (et sœurs) les un(e)s des autres est générale et elle joue de manière automatique, excluant autant que possible les situations personnelles privilégiées qui réintroduiraient à l'intérieur de la communauté des clivages, donc des rivalités, sources potentielles de conflits. Les Solariens, qui doivent tout à la collectivité, ne se doivent rien les uns aux autres en particulier : c'est pourquoi ils n'ont pas le droit d'échanger des services et ne peuvent revendiquer aucun bénéfice particulier pour leur participation à la vie commune. Il en résulte que leur labeur ne leur vaut aucun gain, n'y ayant d'ailleurs pas de signes monétaires à valeur interne qui

permettraient de les payer individuellement pour leur peine. Tout au plus ont-ils droit, en guise de stimulants, à des récompenses honorifiques :

« Les nécessités de la vie matérielle préoccupent peu les Solariens, puisqu'ils sont assurés de recevoir tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Le superflu ne leur est attribué qu'à titre de récompense, au cours de fêtes et de cérémonies publiques ; il consiste alors en des couronnes magnifiques, en des vêtements plus somptueux et, au cours des repas, en des mets plus délicats et plus recherchés. » (p. 66)

Ces dérogations au régime de vie ordinaire, on le devine, ne peuvent être qu'exceptionnelles ; elles n'ont de valeur qu'honorifique et ne donnent pas lieu à des acquis susceptibles d'être capitalisés.

Il s'agit donc d'uniformiser au maximum la vie sociale, conformément au principe intangible de l'égalité. Mais cet objectif se heurte, sur le plan de son application, au problème matériel de la diversification des tâches et des aptitudes naturelles à les exécuter : c'est à ce problème que tentent d'apporter une solution les théories de la division du travail, à l'égard desquelles Campanella entretient une extrême défiance. More, déjà, conscient du fait que l'inévitable spécialisation des travaux productifs pouvait devenir une cause de ségrégation et remettre en cause la cohésion sociale, avait imaginé pour les citoyens d'*Utopia* des alternances de vie urbaine et de vie campagnarde, tout le monde sans exception devant à des périodes déterminées participer aux pénibles travaux des champs dont les récoltes profitent à tous. Campanella estime pour sa part que le problème, qui ne peut avoir de solution partielle, doit être repris à la base, donc sur le plan de la préparation des enfants à la vie adulte ; celle-ci revêt la forme d'une éducation générale qui ne néglige aucune forme de connaissance ou d'activité, qu'elle fait se succéder et alterner entre elles, sans en privilégier aucune :

« Tous les enfants de la Cité sans exception sont instruits dans tous les arts. D'un an à trois ans, ils apprennent en se promenant l'alphabet et la lecture, d'après les peintures et les inscriptions dessinées sur les murs. Ils sont répartis en quatre divisions dirigées par quatre vieillards d'une sagesse et d'une science éprouvées. Peu après, ils se livrent à des exercices de gymnastique, à la course, au disque et à tous autres jeux qui ont pour but de fortifier les muscles. Jusqu'à l'âge de sept ans ils gardent la tête et les pieds nus. On les conduit en groupes dans des salles où l'on travaille à divers métiers, dans les cuisines, dans les ateliers de peinture, de menuiserie, de chaussures, de fer et de bois, de manière que se déterminent les goûts et la vocation de chacun d'eux. À l'âge de sept ans, quand, à l'aide des inscriptions murales, ils ont été déjà initiés aux premiers éléments d'arithmétique, ils étudient les sciences naturelles. Quatre professeurs sont chargés de cet enseignement et, au bout de quatre heures, les quatre divisions ont pris leur leçon ; car, tandis que les uns s'adonnent aux exercices physiques ou sont occupées à des services de la communauté, les autres se consacrent à des travaux purement intellectuels. Les uns étudient ensuite les hautes mathématiques ; les autres la médecine ; d'autres, les différentes sciences. On détermine entre eux une émulation salutaire. Ceux qui se sont révélés les plus remarquables dans telle branche, dans telle science ou dans tel art, sont dirigés vers la magistrature et chacun les accepte alors comme maîtres et comme juges. Ils vont ensuite à la campagne ; ils s'y rendent compte des travaux agricoles, parcourent les pâturages, examinent l'état des bestiaux. » (p. 49-50)

Ce système est sans doute élitiste, dans la mesure où il tend à sélectionner les meilleurs, c'est-à-dire les plus aptes à effectuer telle ou telle tâche déterminée. Cette sélection ne doit cependant pas s'effectuer de manière à exclure de l'ordre communautaire ou à placer dans une position inférieure à l'intérieur de celui-ci ceux ou celles dont serait constatée l'inaptitude à assurer certaines fonctions :

« Ce que chez les Solariens j'admire fort, l'exemple qu'ils donnent et dont on devrait s'inspirer partout, c'est que chez eux il n'existe pas un seul individu dont la Cité ne sache tirer parti, quelles que soient ses infirmités. J'excepte évidemment les vieillards atteints de décrépitude physique, encore que parfois ils puissent donner d'utiles conseils. Un boiteux peut être utilisé comme factionnaire ; un aveugle peut être employé pour carder la laine, à trier les plumes pour les coussins et les oreillers ; celui qui a perdu les bras et les yeux peut néanmoins rendre service à l'aide de sa voix ou de son ouïe ; ne resterait-il qu'un seul membre à un individu, il peut encore être employé à la campagne comme surveillant. En dépit de leurs infirmités, ces malheureux sont traités aussi bien que les citoyens valides et jouissent de la même considération. » (p. 71)

L'évaluation des capacités s'effectue donc dans un esprit positif, et non de manière négative : il s'agit de déterminer ce que chacun est en mesure d'apporter à la collectivité compte tenu de ses disponibilités, et non seulement d'écarter certains de l'accomplissement de tâches auxquelles ils seraient jugés moins aptes que d'autres. Plutôt que de sélection, il faudrait donc parler d'orientation, dans un contexte global où, de toutes façons, quels que soient les travaux auxquels ils sont affectés en fonction de leurs aptitudes individuelles, tous sont citoyens à part entière, également indispensables au fonctionnement de la cité :

« Tous les services publics sont répartis entre les citoyens dès leur enfance, en tenant compte de leurs aptitudes naturelles, de leurs dispositions d'esprit et aussi de l'influence des constellations qui ont présidé à leur naissance. Ainsi le travail exigé de chacun étant conforme à ses goûts, tous s'en acquittent avec plaisir et naturellement. » (p. 80)

Sont du même coup écartés les risques de division liés à une répartition réglée selon le mérite de chacun, étant manifeste qu'elle ne peut se faire au hasard, comme ce serait le cas si on tirait au sort les futurs juges, médecins, etc., sans tenir compte de leur capacité à remplir les missions attachées à ces fonctions, ce qui serait absurde. Pour que la spécialisation des tâches ne devienne pas un facteur de décomposition sociale, il est fait appel à un principe de polyvalence qui permet d'en contourner les nécessités, donc de les appliquer tout en en prévenant les conséquences négatives :

« Le plus estimé, le plus considéré d'entre eux est celui qui connaît le plus grand nombre d'arts et de métiers et qui les pratique avec le plus de virtuosité. Aussi les Solariens se moquent-ils du dédain que nous professons pour les artisans et de l'estime singulière que, par contre, nous accordons à des hommes qui n'ont dans les mains aucun métier, qui ne se livrent à aucun travail utile, et qui emploient au service de leur paresse et de leurs débauches une multitude de domestiques. De telles pratiques ne peuvent qu'engendrer pour l'Etat les conséquences les plus fâcheuses : d'une pareille société, comparable à une école de vices, sortent des légions de malfaiteurs. » (p. 50-51)

Dans la Cité du Soleil, où le travail est conçu comme une vocation librement assumée et non comme une obligation subie par force, et où tous sont au service de tous, d'une part on refuse la hiérarchisation des tâches, ce qui se traduit en particulier par le fait qu'une égale dignité est accordée au travail manuel et au travail intellectuel, et d'autre part on entretient chez chacun la disposition à exécuter un maximum de travaux différents, ce qui élimine les risques de cloisonnement définitif entre les métiers. Les effets négatifs de la division du travail pour la cohésion sociale sont donc évités, du moins en partie, dans le cadre d'un dispositif qui ne ferme pas la possibilité que les fonctions soient tournantes, donc ne soient pas condamnées à être exécutées de façon exclusive par quelqu'un en particulier. Le régime de travail propre à la Cité du Soleil n'a même pas besoin de faciliter les reconversions, qui renforcent l'égalisation des conditions sociales, car, à la base même de son organisation se trouve le cumul des tâches :

« Les travaux de la guerre, les labeurs de l'agriculture, les soins donnés au bétail sont l'œuvre commune de tous les citoyens. Nul n'en est dispensé et ces trois sortes de travaux sont considérées par tous comme extrêmement honorables. D'où il résulte que celui qui est versé dans plusieurs arts ou plusieurs métiers est le plus considéré, bien que chacun ne soit affecté qu'à la branche d'activité pour laquelle il a révélé le plus d'aptitude. » (p. 82)

Les Solariens, formés à exécuter les tâches les plus diverses, ne se déroberont en conséquence à aucune :

« Ils considèrent l'orgueil comme un vice abominable et ils punissent tout acte d'orgueil de l'humiliation la plus sensible. Ils ne croient pas se diminuer en se mettant au service de la communauté, soit à table, soit en faisant la cuisine, soit en prodiguant leurs soins aux malades dans les infirmeries. Tout emploi est assimilé à une fonction publique. A leur avis, il n'y a pas plus de honte à marcher avec les pieds, à évacuer leurs excréments par le derrière (*culo cacare*), qu'à regarder avec les yeux et à parler avec la bouche ; car la fin de tous ces organes est également de

secréter, celui-ci de la salive, celui-là des larmes, tel autre des matières fécales selon les besoins de l'organisme. C'est pourquoi les habitants de la Cité accomplissent avec entrain la besogne qui leur incombe et ils la tiennent, quelle qu'elle soit, pour parfaitement honorable. Ils n'ont pas à leur service de ces domestiques à gage dont l'usage a pour conséquence la corruption des mœurs ; ils se suffisent à eux-mêmes et bien au-delà. » (p. 67)

En application du principe selon lequel ce qui est naturel est de soi validé, donc n'est pas susceptible d'être disqualifié, les Solariens ignorent la distinction du noble et du bas : les tâches utiles, en ce sens que, comme les diverses sécrétions de l'organisme, elles sont nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales, - et ici la métaphore organiciste retrouve à nouveau un rôle -, sont toutes également bonnes, ce qui justifie, précision capitale, que « tout emploi soit par eux assimilé à une fonction publique », dans la mesure où il est conforme à l'intérêt général, ce qui suffit pour lui conférer une dignité reconnue de tous. Cette dignité est confirmée par l'émulation, gage d'une productivité accrue :

« Tous les produits sont en abondance dans la Cité du Soleil. Chacun en effet tente de se distinguer dans son ouvrage, travaille avec méthode et discipline, et ainsi, en même temps que court, son travail est très productif. Celui qui, dans chaque groupe de travailleurs est placé à leur tête, a le titre de « roi » ; mais ce titre n'est dû qu'à ceux qui savent et nullement à des ignorants. C'est un spectacle imposant en vérité que celui de ces hommes et de ces femmes se rendant en groupes compacts à leurs travaux, sous la direction de leurs « rois », auxquels ils obéissent volontiers, comme ils obéiraient à un père ou à un frère. » (p. 85-86)

Les Solariens, qui ne connaissent pas la vie de famille, sont donc entraînés à travailler comme s'ils formaient une famille unie, où il n'y a de frères et de pères que dans la perspective offerte par la poursuite du bien commun qui les anime tous sans exception.

Pourtant, il est un point sur lequel le système achoppe, pour des raisons qui paraissent tenir à la nature des choses, celle-ci étant le critère ultime de toute la démarche de Campanella. Bien que le passage qui vient d'être commenté ne le précise pas, on peut supposer que le programme éducatif des Solariens concerne identiquement garçons et filles qui sont élevés et formés en commun. De manière générale, explique le navigateur génois tout à la fin de son récit, « les Solariens croient au rôle de la femme » (p. 117), qui est ainsi intégrée à part entière à l'ordre commun de la cité, dont elle est membre exactement au même titre que les hommes. Lorsqu'il a pris pied sur l'île de Taprobane où se trouve la Cité du Soleil, il s'est trouvé immédiatement entouré par une troupe d'hommes et de femmes les uns et les autres armés (*La Cité du Soleil*, p. 37), ce qui indique clairement que la différence des sexes n'est pas, chez les Solariens, un argument suffisant pour séparer complètement leurs activités :

« Grâce à l'éducation qu'elles ont reçue, les femmes se révèlent aussi aptes à l'art de la guerre qu'aux autres fonction. En cette matière, je suis pleinement de l'avis de Platon : sans hésiter, je me rends aux arguments qu'à l'appui développe le grand philosophe grec et je considère par contre comme peu fondés les arguments opposés présentés par Aristote. » (p. 71)

Sur ce point, comme sur tant d'autres, Aristote a tout faux. Pourtant, il n'est pas possible de ne tenir aucun compte des différences de constitution biologique qui destinent les femmes à certains types d'activité et les détournent d'autres :

« Toutes les études mécaniques et artistiques sont communes aux deux sexes, avec toutefois cette différence qu'aux hommes incombent les travaux les plus durs, tels que les semailles, le labourage, les moissons, le battage des grains, les vendanges, tandis qu'aux femmes est réservé le soin de traire les brebis, de faire du fromage, de cultiver et de cueillir les plantes potagères et les fruits dans les environs de la Cité. Aux femmes encore sont réservés les métiers sédentaires : elles tissent, elles filent, elles cousent, elles confectionnent les vêtements, elles coupent les cheveux et la barbe, elles préparent les médicaments. Elles sont écartées des ateliers où l'on manipule le bois et le fer et où l'on fabrique les armes. Si elles ont du goût pour la peinture, elles ont le loisir de s'y adonner. La musique est considérée comme

l'apanage des enfants et des femmes, parce que leurs voix sont jugées plus agréables ; l'usage des trompettes et des tambours leur est, toutefois, interdit. Elles ont encore la charge de préparer les aliments et de dresser les tables. Quant au service des repas, il est assuré par des garçons et des jeunes filles âgés de moins de vingt ans. » (p. 55-56)

En dépit de son désir de tout chambouler, et de trouver des solutions innovantes aux problèmes posés par la vie en société, ce qui constitue la vocation fondamentale de la spéculation utopique, Campanella maintient donc des vues très traditionnelles pour ce qui concerne les aptitudes propres aux deux sexes, en application du principe, peut-être faudrait-il dire du cliché, selon lequel la nature, qui a fait les femmes plus faibles que les hommes, a compensé leur infériorité à cet égard en les favorisant davantage en termes d'agrément. Cet agrément, purement naturel, n'a d'ailleurs pas à être renforcé par des artifices :

« Grâce à la vie active et ordonnée qu'elles mènent, les femmes ont le teint vif et coloré, les membres vigoureux, une haute taille. La réunion de ces diverses qualités constitue essentiellement leur beauté. S'exposeraient à des pénalités sévères, voire à la peine capitale, celles qui farderaient leur visage pour l'embellir, celles qui se serviraient de chaussures élevées pour paraître plus grandes, celles qui porteraient des robes traînantes pour dissimuler des jambes défectueuses. D'ailleurs, voudraient-elles tenter de recourir à ces artifices et à ces déguisements, où en trouveraient-elles les moyens ? Nul ne les leur pourrait fournir. » (p. 65)

Dans la Cité du Soleil, où règne un peu partout une ambiance monacale, on ne plaisante pas avec le désir indu de paraître, donc de se distinguer : le maquillage et le port de hauts talons, pratiques antisociales injustifiables au point de vue de l'hygiène corporelle, y sont sévèrement sanctionnés.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que les rapports entre hommes et femmes, qui ne doivent en aucun cas revêtir le caractère d'échanges mutuels de services, soient étroitement surveillés et réglementés. Campanella s'étend complaisamment sur ce point, auquel il a manifestement consacré de longues réflexions, qui projettent sur son utopie une lumière des plus singulière, comme en fournit une idée ce passage de son récit :

« Au cours des jeux, les hommes et les femmes ne sont, comme à Lacédémone, couverts d'aucun vêtement. Là les magistrats peuvent remarquer ceux qui, par la vigueur de leurs muscles, par leur bonne conformation organique, sont les plus aptes aux unions sexuelles. C'est seulement après avoir pris un bain et toutes les trois nuits que le Solarien peut se livrer à l'acte de la génération. Il est une règle dont l'observation rigoureuse préside aux relations sexuelles ; elle consiste à unir des femmes remarquables par leur taille et leur beauté à des hommes grands et robustes. Les individus doués d'un embonpoint excessif sont unis à des femmes qui en sont dépourvues, de telle sorte que leurs tempéraments se fondent et que ce croisement assure l'équilibre de la race. Les individus appelés à accomplir l'acte générateur n'y sont admis qu'après qu'est terminée la digestion de leur repas et qu'après qu'ils ont offert à Dieu leurs prières. Dans les chambres à coucher sont placées des statues représentant les hommes les plus célèbres pour que les femmes soient tentées de les contempler et de demander à Dieu de leur accorder une progéniture semblable à d'aussi nobles modèles. L'homme et la femme dorment dans deux cellules distinctes jusqu'à l'heure du coït, et, à l'instant précis, une matrone entrouvre les deux portes. L'astrologue et le médecin ont préalablement décidé quel était l'instant le plus propice au rapprochement sexuel. Avant de pratiquer un nouveau coït, le géniteur doit s'en être abstenu depuis trois jours ; il doit également être pur de toute pensée mauvaise et de toute mauvaise action : il doit encore, après avoir péché, s'être réconcilié avec Dieu. » (p. 60-61)

Ce rituel minutieux, qui s'inspire de préoccupations déjà évoquées par Platon et dont Campanella raffine complaisamment le détail, en y mettant tout le luxe d'imagination dont est capable un moine à l'esprit quelque peu dérangé, réunit les conditions pour que l'acte qu'il concerne, auquel est dénié tout caractère intime ou privé, remplisse adéquatement la fonction sociale qui constitue sa principale, et même son unique finalité. Complètement naturalisé, du fait d'être ramené à ses modalités strictement physiologiques, cet acte est simultanément



sacralisé, et d'une certaine manière réenchante, du fait d'être amené à s'accomplir, ou, serait-on presque tenté de dire, à être célébré, dans des formes officielles qui en sanctionnent le rôle collectif, c'est-à-dire l'intérêt qu'il présente pour la communauté tout entière qui s'y trouve impliquée :

« (Les Solariens) pensent que, comme l'a dit saint Thomas, la génération a pour but la conservation de l'espèce, non celle de l'individu. La reproduction des êtres humains est un problème qui intéresse la République tout entière, et non point les particuliers ; elle n'importe à ceux-ci qu'en leur qualité de membres de la Cité. » (p. 64)

On imagine sans peine avec quel degré d'exaltation Solariens et Solariennes, unanimement animés du sentiment de contribuer ainsi au bien de la Cité, viennent remplir, dans les locaux spécialement aménagés à cette fin, leur devoir social, qu'ils prennent extrêmement au sérieux, de la même façon que les citoyens d'un Etat démocratique sont appelés à venir déposer leur bulletin dans l'urne au moment des élections.

En 1595, Campanella qui séjournait alors chez un noble napolitain propriétaire de haras, avait composé un *Trattato dell'arte cavaglieresca*, aujourd'hui perdu, dans lequel il faisait état des pratiques destinées à l'amélioration de la race chevaline (cf. Delumeau, p. 166-167). Dans le *De sensu rerum et magia*, il écrit en se référant implicitement à cette expérience qui l'avait vivement frappé :

« C'est l'usage des grands seigneurs de faire représenter de beaux chevaux et de bons chiens pour les faire voir aux chevaux et aux chiens lors du coït, afin qu'ils en engendrent de semblables. Je m'étonne que nous soyons assez stupides pour négliger la génération humaine alors que nous sommes attentifs à la génération des bêtes. » (cf. Delumeau, p. 328)

Campanella, qui, sur un plan métaphysique, assimile l'univers créé à un grand animal, dont tous les éléments se répondent harmoniquement entre eux, estime qu'il n'y a aucune raison d'établir à l'intérieur de son règne une coupure qui fasse de l'humanité un ordre à part : ce qu'on fait pour les bêtes, par exemple la remonte des chevaux telle qu'elle est pratiquée dans les haras, on doit pouvoir le faire aussi pour les hommes, pour autant que cela aille dans le sens d'un renforcement des conditions favorables à l'épanouissement des potentialités que la nature recèle, comme ont l'habitude de le faire un agriculteur qui laboure convenablement ses champs et les enseme au moment le plus favorable ou un éleveur qui soigne les conditions dans lesquelles son bétail est reproduit, une opération qu'il se garde de laisser se faire au hasard, tout en se gardant cependant de forcer la nature par des moyens artificiels. A ce propos, notons au passage que les Solariens pratiquent systématiquement l'agriculture biologique :

« Ils n'emploient ni fumier ni boue en guise d'engrais : ces deux prétendus modes de fertilisation du sol, disent-ils, corrompent les semences et les produits d'une terre ainsi fécondée sont nuisibles à la santé de l'homme. Ils comparent à cet égard le sol à la femme qui s'embellit à l'aide de fards et non par de sains exercices du corps et qui engendrera, faute de vigueur, une progéniture débile et mal venue. Ils répètent que la terre ne doit point être fardée, mais cultivée avec un soin minutieux. » (p. 85)

Censé permettre à la nature de libérer à plein ses potentialités, le dispositif technique en oeuvre chez les Solariens pour que la génération s'effectue dans les conditions les meilleures, - les cellules qui jouxtent la chambre nuptiale, les portes de séparation dont le mécanisme est libéré par la matrone à l'heure fixée par le médecin et l'astrologue qui ont pris la mesure de tous les paramètres de l'événement ramené à sa dimension purement fonctionnelle -, n'en est pas moins hallucinant. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'encourage pas les attachements durables, dont la suite du texte explique que, sous condition de ne pas interférer avec les consignes qui président aux accouplements officiels et de ne pas perturber le cours de ceux-ci, ils sont néanmoins tolérés en marge des périodes et des lieux assignés à la reproduction, qui n'est au fond rien de plus qu'un « emploi » social comme les autres :

« Un homme et une femme s'éprennent-ils, deviennent-ils amoureux les uns des autres ? Il leur est permis de s'entretenir, de se promener et de jouer ensemble, de se dédier des vers, de s'offrir des bouquets et des guirlandes de fleurs. Mais si leur couple ne présente pas les garanties requises pour une union sexuelle féconde, tout commerce de la chair leur est rigoureusement interdit, à moins que la femme ne soit déjà enceinte d'un autre (ce que l'amant attend lui-même avec impatience), ou bien qu'elle ne soit convaincue de stérilité. Au reste, l'affection qui unit les deux amants est faite d'amitié sincère et pure beaucoup plus que de concupiscence charnelle. »  
(p. 66)

Une frontière nette est donc tracée entre des unions charnelles socialement utiles, qui sont effectuées sous le contrôle de l'autorité publique et de ses experts, et des inclinations particulières, qui ne peuvent avoir libre cours, de préférence sous une forme platonique, que si elles ne remettent pas en cause les obligations de la reproduction collective, totalement indépendantes des goûts ou des initiatives personnelles de chacun. Et on devine que ceux qui ne respectent pas cette séparation, ce qui revient de leur part à s'exclure automatiquement de l'ordre commun, s'exposent aux plus lourdes sanctions.

Par ailleurs, car l'utopiste se doit de ne négliger aucun détail, pour ceux et celles qui seraient incapables de régler tout à fait leurs comportements individuels sur ces règles strictes, des exutoires sont prévus : les jeunes gens que leur ardeur naturelle emporte au-delà de ce qui est utile au point de vue de l'intérêt collectif ont la faculté de se décharger de leur trop plein d'énergie auprès de femmes déjà enceintes ou stériles ; les femmes reconnues stériles après l'échec de plusieurs tentatives d'accouplement sont d'ailleurs, précise Campanella, « reconnues communes », donc abandonnées, il n'est pas précisé si c'est avec ou sans leur consentement, au libre usage de quiconque veut recourir à leurs services, ce qui revient à en faire des sortes de prostituées institutionnelles dont les activités, marginales, n'en sont pas moins fort utiles à la collectivité, ce qui les élève au rang d'emplois publics (*Cité du Soleil*, p. 64). D'autre part, disposition des plus festives dont on devine qu'elle n'incite guère à pratiquer une luxure qui est condamnée moins pour des raisons de moralité que parce qu'elle provoque des dépenses d'énergie improductives pour la communauté,

« des vieillards et des matrones pourvoient à la satisfaction de ceux qu'un tempérament plus impétueux entraîne dès leur jeunesse aux transports amoureux. »  
(p. 59)

La sexualité, dédramatisée dans la mesure où elle est complètement ramenée sur le plan d'un comportement clinique réduit à ses bases organiques et ne requérant l'intervention d'aucun affect particulier, au même titre que le fait de *culo cacare*, mais qui mérite néanmoins une attention spéciale en raison de ses conséquences socialement utiles, et même indispensables puisqu'elles conditionnent la survie de la communauté, fait donc l'objet, sous le regard vigilant des magistrats, d'un traitement efficace et lucide dans une perspective strictement eugénique : elle a pour finalité de produire, en assistant la nature à l'aide de moyens tirés de son ordre même, comme une bonne hygiène et des conjonctions astrales favorables, de futurs citoyens et citoyennes bien conformé(e)s sous tous les rapports, un objectif dont la légitimité doit s'imposer spontanément à tous les esprits, rien n'ayant été négligé pour qu'il soit atteint dans les règles. Ceci revient au fond à étendre à tous les conditions dans lesquelles s'effectuent, dans les sociétés monarchiques, les accouplements royaux, qui remplissent eux aussi des objectifs destinés à être mesurés en termes d'efficacité, auxquels tous sont en dernière instance intéressés, ce qui justifie que, comme la reine qui se trouve au cœur de la vie d'une ruche, des souverains n'aient pas droit, en principe du moins, à une vie privée.

Donc, dans la Cité du Soleil, où la sexualité est assimilée à une fonction corporelle d'accouplement, qui toutefois, en raison de ses enjeux pour l'avenir de la collectivité, mérite un peu plus de soin que le fait de se brosser les dents, sans valoir cependant qu'on y attache

d'inutiles états d'âme, on ne se marie pas, et les enfants nés d'unions réglementées ne sont pas élevés dans des familles qui seraient « leurs » familles, ce qui pourrait développer chez eux le sentiment de la propriété : mais, d'emblée, ils sont traités comme des membres de la société à laquelle, en raison des conditions dans lesquelles ils ont été conçus, ils appartiennent corps et âme dès leur naissance. Très vite, dès que la chose est techniquement possible, ils sont donc soustraits aux soins de leurs mères biologiques :

« Les femmes qui ont conçu bénéficient d'un repos de quinze jours ; puis elles se livrent à quelques exercices modérés afin de fortifier leur fœtus et de lui entrouvrir les voies de la nourriture. Ce sont les médecins qui règlent leur alimentation. Après l'accouchement, elles nourrissent elles-mêmes et soignent leur enfant dans des édifices communs destinés à cet usage. L'allaitement dure dix mois et se prolonge plus longtemps si le médecin le prescrit. Un fois sevrés, les enfants sont, selon leur sexe, confiés aux soins de maîtres et de maîtresses, Ils sont alors réunis aux autres bambins du même âge... » (p. 62)

Petits garçons et petites filles, même s'ils doivent plus tard suivre un même cours d'études (*Cité du Soleil*, p. 55), sont donc d'abord élevés séparément, sans qu'interviennent dans leur formation, qui relève entièrement de la responsabilité de spécialistes patentés, des personnes susceptibles d'être rangées sous la catégorie de « parents », auxquelles ils ou elles seraient, à tous les sens du mot, attaché(e)s. De cette manière, ils et elles sont préparé(e)s à devenir tous indifféremment frères et sœurs les un(e)s des autres, dans le cadre d'une collectivité qui ne consent que la moindre part à des relations particulières, sous le motif que celles-ci détournent le cours normal et naturel des choses :

« Comme, abandonnés à eux-mêmes et à leurs passions, les particuliers engendrent et élèvent mal leur progéniture, ce défaut d'éducation créerait un péril pour la République et celle-ci, par suite, a grandement raison de ne s'en remettre, sur ce point, qu'à elle-même. Les enfants appartiennent à la communauté, à la République, sans qu'elle ait à se préoccuper de la certitude de la paternité par rapport à l'individu. » (p. 64-65)

De là l'importance de la formation éducative, dont l'objectif principal est de développer le sentiment d'appartenance à la collectivité, dans un contexte où les principaux aspects de l'existence sont tendanciellement socialisés. Jeunes ou vieux, les Solariens vivent dans une sorte de bain pédagogique permanent, qui les accoutume à régler leur existence en référence à des normes que leur conformité à la nature des choses, et en particulier au cours des astres, rend incontournables.

Ceci est d'emblée manifeste sur le plan de l'organisation matérielle de la Cité qui est soumise aux principes d'un urbanisme rationnel dont les critères sont tirés de l'observation de l'ordre cosmique. Elle se présente comme étant formée de sept grandes enceintes concentriques destinées à servir de logements collectifs, dont les murs intérieurs et extérieurs sont systématiquement recouverts d'images et d'inscriptions offrant une représentation graduée de l'univers et de ses règnes, tels qu'ils sont étudiés par les différentes sciences, mathématiques, géologie et minéralogie, botanique, étude des espèces animales, arts mécaniques, etc, jusqu'au recensement des diverses formations culturelles qui ont vu le jour au cours de l'histoire de l'humanité (p. 42-45). Au centre de ce dispositif bâti en dur, qui se visite comme on tourne les pages d'une encyclopédie, se trouve un vaste temple, dont l'édifice surplombe toute la cité. Il se présente comme une sorte de Palais de la Découverte, où se projettent des figures venues de l'ensemble du cosmos dont il offre un résumé :

« Sur l'autel, on distingue deux globes immenses ; l'un représentant la sphère céleste, l'autre la sphère terrestre. Dans le ciel du grand dôme sont dessinées les étoiles du firmament : trois vers disent leurs noms et leurs vertus respectives. Il est possible, d'ailleurs, de poursuivre une étude de l'univers à l'aide des globes qui sont disposés sur l'autel. Sept lampadaires d'or, qui portent les nombres des sept planètes, éclairent le temple perpétuellement. » (p. 40)

La Cité du Soleil, dont le plan reproduit à son échelle la disposition des éléments du système solaire, est à la fois une ville-livre et une ville-monde, faite à la ressemblance de

l'univers selon la représentation qu'en donne l'héliocentrisme, dont elle offre, sur le plan de sa constitution d'ensemble et de la décoration de ses diverses composantes, un résumé consultable et déchiffrable par tous à tout moment, avec l'aide de spécialistes :

« Il y a dans la Cité du Soleil des professeurs qui sont chargés d'enseigner le sens de ces nombreuses peintures. Grâce à leurs leçons, de tous jeunes enfants, âgés de dix ans à peine, apprennent sans peine, et comme en se jouant, ces diverses sciences et même l'histoire de ces sciences. » (p. 45)

« Environ deux jours sont suffisants pour s'initier à chacun des arts, grâce aux peintures qui ornent les murailles et à l'éducation première dont je vous ai déjà parlé. » (p. 51)

Dans la Cité du Soleil, où on s'instruit en se promenant, et en se servant à la fois de ses pieds, de ses sens et de son intelligence, il n'y a rien d'inutile, pas d'espace vacant ou insignifiant qui ne soit destiné à manifester le sentiment d'appartenance à la nature des choses, fond de la culture solarienne qui la célèbre sous toutes ses formes et en fait la base de sa socialité.

La même logique commande l'organisation de l'Etat solarien, qui emprunte également au cosmos infini ses principes fondateurs. À la tête de cet Etat, dont le principal organe délibératif est un Grand conseil composé de tous les Solariens âgés de plus de vingt ans (p. 75), il y a un représentant du Soleil, élu par la collectivité, dénommé aussi « le Métaphysicien » :

« Semblable à un architecte, il préside à tous les travaux de la cité et serait honteux d'ignorer quoi que ce soit de ce qu'il croit possible à l'être humain de savoir. » (p. 93).

Il est donc choisi en raison de l'ampleur de ses connaissances dans tous les domaines :

« Pour parvenir à la dignité suprême de Métaphysicien, il est indispensable de connaître à fond l'histoire de tous les peuples, leurs lois, leurs institutions, leurs rites et leurs cérémonies religieuses ; il faut savoir les noms des rédacteurs de législations et des inventeurs des arts, savoir ce qui se passe au ciel et sur la terre... Le Métaphysicien doit être également versé dans la physique, dans les mathématiques et dans l'astrologie. La pratique des diverses langues lui est moins nécessaire ; car pour chacune d'elles la République compte plusieurs interprètes. Mais ce que par-dessus tout on exige de lui, c'est qu'il ait une connaissance très approfondie de la philosophie, de la théologie, des principes de toutes les sciences et de tous les arts, des rapports de similitude ou de différence des choses, de l'harmonie et des destinées du monde, de la puissance, de la sagesse et de l'amour des êtres et des Dieux, de la hiérarchie des œuvres de la création, des analogies qui existent entre elles, de l'union du réel et de l'idéal dans le sein de Dieu - autant du moins qu'il est permis à l'homme d'atteindre à ce degré de savoir. Le Métaphysicien doit enfin posséder les livres des prophètes et l'astrologie. » (p. 51-52)

En évoquant les universelles compétences attendues de ce chef suprême, Campanella s'est à l'évidence employé à tracer son propre autoportrait. Qui mieux que lui pourrait diriger la Cité du Soleil dont, en tant que philosophe ayant percé le secret ultime de toutes choses, et en tant qu'astrologue qui pressent les conjonctions favorables, il a entièrement construit en pensée le dispositif encyclopédique ? Le Métaphysicien, qui est choisi par tous les membres de la Cité du Soleil, est au sens le plus fort un « élu », que ses exceptionnelles dispositions naturelles ont destiné à remplir cette fonction à laquelle, de toutes façons, bien peu sont en mesure de postuler :

« Comme des connaissances si variées et si étendues sont assez peu courantes, les habitants de la Cité prévoient ordinairement (c'est-à-dire reconnaissent instinctivement) celui qui sera capable de parvenir à cette magistrature suprême. Nul n'y peut prétendre qui ne soit âgé d'au moins trente-cinq ans (l'âge qu'avait Campanella au moment où il a rédigé le texte de *La Cité du Soleil*). Cette charge est perpétuelle, à moins que l'on ne découvre dans la Cité un autre citoyen que son génie et sa science rendent plus digne encore de gouverner. » (p. 52)

La qualité de dirigeant est donc due au seul mérite, dont le critère est fourni par des compétences intellectuelles, comme l'indique clairement l'appellation de « Métaphysicien »,

qui cumule les fonctions de prêtre, de philosophe et de savant. Dans la *Civitas Solis*, qui est une théocratie, c'est donc le savoir sous ses formes les plus hautes qui est au pouvoir. Mais, à la différence de ce qui se passe dans la *New Atlantis* imaginée par Bacon, qui est aussi une société ordonnée au savoir, l'utopie de Campanella refuse de séparer pouvoir spirituel et pouvoir temporel : alors que le Temple de Salomon, la formidable cité scientifique où s'élaborent les projets destinés à améliorer, et même à changer de fond en comble, les conditions de l'existence humaine se situe, selon Bacon, à la périphérie du site ordinaire occupé par la communauté, ce qui lui permet de poursuivre, dans un endroit caché, protégée par le secret, ses activités de manière indépendante, le Temple du savoir qui est aussi le lieu de résidence du pouvoir se trouve en plein centre de la Cité du Soleil, dont il constitue précisément le « soleil », à l'image exacte de la configuration propre au système héliocentrique dont la représentation utopique offre à sa manière la célébration. Si la Cité du Soleil représente le type d'une société ordonnée au savoir, c'est donc aussi et avant tout parce qu'elle est une société ordonnée selon la nature à laquelle elle emprunte ses principes de base : lois sociales et lois naturelles y sont par définition les mêmes. La vision de Campanella, illuminée par une lumière zénithale, qui, tombée du dôme du temple qu'elle place en son centre, en pénètre tous les aspects, ignore autant que possible les séparations et les zones d'ombre, facteurs possibles de division : de là la prééminence absolue qu'elle accorde à la vie publique par rapport à tout ce qui pourrait s'apparenter à du privé, c'est-à-dire tendanciellement à du contre-nature, exposé à la tentation de se dérober aux lois générales de la nature qui s'imposent identiquement à tous.

À ce point de vue, la spéculation utopique telle que la développe Campanella mérite tout à fait d'être rangée sous la catégorie de ce que P. F. Moreau appelle dans son livre sur *Le récit utopique* « roman de l'Etat ». Dans la Cité du Soleil, non seulement l'Etat est souverain, mais il est universellement présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, de ses magistrats et de ses experts, qui s'assurent en permanence que les dispositions dont dépend sa cohésion soient respectées de tous, exactement comme la nature s'emploie à ce que ses lois soient appliquées partout, sans possibilité d'écart, donc de manière inconditionnée : ce qui, selon la logique propre à la vision de Campanella, revient à vérifier que, à tous les niveaux, le système tourne rond. C'est pourquoi les fonctions de surveillance et de contrôle assurées par l'Etat solarien doivent s'exercer de manière à mettre autant que possible hors jeu des rapports de domination contraires au principe de la souveraineté collective, qui a pour règle de base l'unanimité. De là un nouveau problème, qui est de parvenir à concilier la pratique de la démocratie directe, dont l'organe principal est le Grand Conseil auquel participent tous les citoyens sans exception, hommes et femmes confondus comme on peut le supposer bien que Campanella ne le précise pas, et la nécessaire hiérarchisation du pouvoir indispensable à l'efficacité de son fonctionnement. A cet effet, Campanella prévoit que le Métaphysicien, auquel reviennent en dernière instance toutes les décisions importantes soit assisté par trois ministres, dénommés *Pon*, *Sin* et *Mor*, appellations qui signifient sous une forme abrégée Puissance, Sagesse et Amour, les trois grandes « Déterminités » dont il explique dans sa Métaphysique qu'elles commandent l'organisation de l'univers : le premier a la charge des affaires militaires, le deuxième celle de tout ce qui concerne les activités mentales, le troisième celle de la vie matérielle et en particulier des conditions de la reproduction sexuelle qui assure la succession des générations. Campanella, animé en permanence par le souci que la diversification des activités ne devienne une cause de division, précise :

« Outre les connaissances spéciales à leur fonction, les trois grands dignitaires doivent aussi connaître, dans leur généralité, la philosophie, l'histoire, la politique et les sciences physiques. » (p. 55)

Leurs compétences, quoique diversifiées, restent donc apparentées à celles du Métaphysicien, dans le prolongement desquelles elles se situent naturellement, à l'intérieur d'une pyramide de responsabilités qui, tout en se particularisant graduellement de proche en

proche, restent placées sous l'autorité du pouvoir souverain, dont le détenteur véritable est le Soleil, centre du monde habité par les hommes (puisque, dans sa Métaphysique, Campanella, comme l'avait fait avant lui Bruno, admet la possibilité qu'existent d'autres mondes habités). D'une façon qui peut faire penser à la procession plotinienne, ainsi qu'à l'arbre séphirotique dont parle la Kabbale à laquelle Campanella avait pu être initié au cours de ses séjours en prison, le pouvoir descend continûment du haut vers le bas sans se partager, donc sans rompre avec le principe unitaire qui le définit au départ :

« Dans la répartition des pouvoirs, il convient de mettre à part le Métaphysicien (qui est le concepteur de l'ensemble)... Le triumvir Sagesse (*Sin*) a sous sa direction immédiate les chefs de chacune des branches de l'activité intellectuelle : le grammairien, le logicien, le physicien, le médecin, le politique, le moraliste, l'économiste, l'astrologue, l'astronome, le cosmographe, le géomètre, le mathématicien, le musicien, le poète, le rhéteur, le peintre, le sculpteur, le professeur de perspective. Sous les ordres d'Amour (*Mor*) sont les magistrats chargés de la génération, de l'éducation, de l'habillement, de l'agriculture, de l'art pastoral, de l'élevage du bétail, de la nourriture des animaux, de l'engraissement des bestiaux, de l'art culinaire, etc.. De l'autorité de Puissance (*Pin*) relèvent les magistrats chargés des stratagèmes de la guerre, de la castramétation (l'art de choisir l'emplacement et la disposition d'un camp), des fabriques d'armes, des monnaies, de la fiscalité, de l'architecture, des explorations, de la remonte des chevaux, de l'infanterie et de la cavalerie, des artilleurs, frondeurs, gladiateurs, etc. ; c'est de Puissance encore que dépend le Justicier. Chacun de ces multiples fonctionnaires a encore au-dessous de lui des commis secondaires, préposés à chaque spécialité des travaux. » (p. 93-94)

Dans la Cité du Soleil, où chaque activité est recensée comme un emploi public, tout le monde exerce, au niveau qui est le sien, une « magistrature », c'est-à-dire effectue une tâche utile pour l'ensemble de la communauté, tâche qui tire sa valeur propre, sa dignité, de sa participation à l'autorité souveraine devant laquelle celui ou celle qui l'accomplit est appelé(e) en permanence à rendre des comptes. L'Etat utopique tel que Campanella l'imagine est un Etat de fonctionnaires, en ce sens que chacun s'y voit assigner une fonction répondant à l'intérêt général.

Il n'y a donc, comme dans la nature, qu'un seul ordre, dont les lois, venues d'en haut, s'exercent partout sans exception, sans qu'aucune composante de l'ensemble puisse s'y dérober ou même n'aie envie de le faire. Le système judiciaire en vigueur dans la Cité du Soleil (p. 95-97) applique ce principe de base, à l'aide d'un petit nombre de règles clairement énoncées qui, à la manière de la loi de la chute des corps, jouent dans tous les cas sans rémission. Il en va de même des pratiques religieuses, dont fournit une expression concentrée le cérémonial du sacrifice, qui offre une frappante représentation du renoncement consenti par chacun à ce qui pourrait doter son existence d'une dimension de particularité, coupée des exigences propres à la collectivité :

« Le Soleil (le Métaphysicien) demande au peuple quel est celui des assistants qui accepte de s'offrir en holocauste à Dieu pour le sacrifice de tous les citoyens de la République ; le plus saint se dévoue de lui-même. Alors, après divers gestes et prières, on le place sur une table carrée, aux angles de laquelle s'attachent quatre cordes qui descendent de quatre poulies fixées au petit temple placé au-dessus du dôme ; puis on conjure Dieu de daigner accepter dans sa miséricorde ce sacrifice humain et volontaire ; car, à la différence des Gentils, les Solariens n'admettent point les sacrifices d'animaux et ils exigent que le sacrifice soit volontaire. A l'instant précis fixé pour le sacrifice, le Métaphysicien ordonne de tirer les cordes et d'élever le patient jusqu'au centre de la petite coupole. Les prêtres qui occupent les cellules situées autour de cette coupole, lui font parvenir des aliments, mais en petite quantité, jusqu'à ce que soit jugée complète l'expiation des fautes de la Cité. Le pénitent récite les prières les plus ferventes ; il demande à Dieu d'agréer son abstinence et son supplice tout spontané. Après vingt ou trente jours de prières, lorsqu'est apaisée la colère de Dieu, il est élevé à la dignité de prêtre ; ou bien (mais le cas est fort rare), il retourne au milieu de ses concitoyens en passant par les cellules des prêtres. Durant tout le reste de ses jours, il sera entouré de considération et de respect pour s'être ainsi dévoué jusqu'à offrir sa vie à Dieu. Mais Dieu ne consent pas à ce que l'homme lui sacrifie ainsi son existence. » (p. 99)

Ce rituel, pour être symbolique, à la différence de l'acte par lequel le Christ s'est sacrifié en vue du rachat de l'humanité tout entière, n'en est pas moins parlant, et même éloquent : il exprime avec force ce qui est à la base de la citoyenneté telle que l'ordonne le dispositif utopique, à savoir la fusion volontaire dans le tout que constitue la collectivité, qui célèbre ainsi sa solidarité unanime.

Le culte du soleil doit être préservé de toute dérive idolâtrique :

« Dans le soleil, c'est l'image du tout-puissant qu'ils reconnaissent ; ils saluent en lui le Créateur, sa figure, sa statue vivante ; c'est lui qui leur distribue la lumière, la chaleur et la vie ; c'est lui qui est la source de toutes les productions terrestres, c'est lui qui sur nous déverse tous les biens... C'est dans le ciel, et principalement dans le soleil, que l'Être suprême a déployé toutes ses richesses, toutes ses splendeurs, toute sa beauté. » (p. 104-105)

En projetant sa lumière dans toutes les parties du monde au centre duquel il est placé, le soleil offre une représentation adéquate de la divine providence, qui dispose de toutes choses en laissant la moindre place à des initiatives particulières :

« Par rapport aux astres, notre naissance et notre vie sont fortuites et nous ne sommes que les produits accidentels de leurs forces vitales. Au contraire, par rapport à Dieu, les astres ne sont que les instruments de sa sagesse, et Dieu nous a mis au monde pour une grande fin, conformément aux plans qu'il a élaborés dans sa prescience. Nous ne devons de reconnaissance qu'à lui seul et nous la lui devons comme un fils à son père. » (p. 105)

C'est parce qu'ils ne sont fils de personne en particulier que les Solariens sont tous, à égalité, des enfants de Dieu, qui tient leurs destinées entre ses mains.

La religion des Solariens est donc à la fois sociale et naturelle, sociale parce que naturelle et naturelle parce que sociale, ces deux dimensions étant exactement substituables l'une à l'autre. En raison de leur éloignement géographique, qui ne les empêche pas d'ailleurs de se tenir informés de ce qui se passe dans le reste du monde, les Solariens n'ont pu profiter des révélations des prophètes et des apôtres qui donnent ses bases à la religion chrétienne, mais, en raison de leur souci de se tenir dans tous les aspects de leur existence au plus près de la nature, ils disposent de ce que Campanella appelle dans sa *Metaphysica* la « religion infuse » (cf. Delumeau p. 506), ce qui fait d'eux des « chrétiens implicites », des chrétiens sans le savoir, dont les convictions n'ont pas à se régler sur des dogmes additionnels, ce qui leur confère un degré d'authenticité supérieur, dans la mesure où elles ne revêtent aucun caractère particulier : ils sont religieux, non parce qu'ils suivent « une » religion, mais parce qu'ils ont accès aux principes de « la » religion universelle, nécessairement conformes à ceux que la connaissance scientifique tire de l'examen du livre vivant de la nature, principes sur lesquels tous doivent s'accorder sans risque de contestation.

Mais alors, comment expliquer que dans le monde, et jusqu'à l'intérieur des enceintes dans lesquelles se renferme l'ordre de la Cité du Soleil, subsistent des imperfections, des risques de dérapage, des écarts par rapport à la norme ? Il y a à cela plusieurs raisons, dont Campanella fournit l'exposé complet dans sa *Métaphysique*, dont le Métaphysicien qui occupe la position centrale dans le système de la Société du Soleil est le représentant vivant. D'abord le monde tel que nous le connaissons n'est pas éternel, comme l'a cru à tort Aristote, que Campanella prend à nouveau en défaut sur ce point, mais il a été créé, ce qui veut dire qu'il prend place dans une histoire où des changements, qui ne peuvent s'opérer sans trouble, sont envisageables en permanence : la nature des choses telle que la conçoit Campanella est, à la différence de ce qu'elle est chez Lucrèce, entre les mains de Dieu, qui y intervient à sa guise, de telle façon que la vérité d'un jour peut s'y transformer en erreur du lendemain. D'autre part, cette nature où, selon l'enseignement de Telesio, s'affrontent les principes du chaud et du froid, est faite d'Être, mais aussi de Néant :

« Le mal et le péché ne sont autre chose que la propension au non-être. » (p. 106)

Les Solariens ne croient pas à un péché originel qui frapperait spécialement les hommes en tant qu'hommes, parce qu'ils sont persuadés que la possibilité du mal, un danger contre lequel il faut trouver les moyens de se protéger, est partout répandue dans le monde, ce qui renforce en eux la volonté de faire prévaloir les forces du bien, qui unissent, sur celles du mal, qui divisent. Cette volonté est de leur part à la fois confiante et lucide : ils savent vivre à l'intérieur d'un monde dont les limites s'étendent à l'infini et où, à la fois, tout est nécessaire, et tout est à tout moment possible, ce qui relance la quête de la vérité dans un contexte où il est impossible de se satisfaire définitivement d'aucune certitude. C'est en professant cette façon de voir, que Campanella a cru être parvenu à concilier les acquis de la connaissance scientifique avec les décrets divins dont rend compte la théologie, une tentative qui, bien évidemment, ne pouvait convaincre ni un rationaliste conséquent comme Descartes ni les autorités ecclésiastiques de son temps.

On ne peut lire aujourd'hui l'utopie de Campanella sans éprouver un certain malaise, qui tient au fait que logique et déraison s'y côtoient au point de paraître se confondre : Campanella était possédé par un esprit de prophétie qui faisait de lui un illuminé et un doctrinaire, d'autant plus intransigeant et dogmatique que ses spéculations visionnaires reposaient sur des bases fragiles. La réputation qu'il a obtenue en son temps tient en grande partie à la singularité d'un itinéraire qui a fait de lui un personnage à part, sur lequel devait inévitablement se fixer la curiosité : c'est ce que J. Delumeau appelle justement « le mystère Campanella ». Cette réputation s'est toujours, y compris chez ceux qui l'encensaient qu'il a d'ailleurs presque tous fini par décevoir, accompagnée de méfiance, une méfiance qui apparaît à distance justifiée : ses théories dérangeantes, qui, dans tous les domaines qu'elles ont abordés, combinaient archaïsme et modernité ne pouvaient sortir que d'un esprit instable et dérangé. Avec Campanella, l'utopie, bien qu'elle se veuille partie prenante à une *philosophia realis*, revêt souvent des aspects délirants qui, s'ils n'étaient pas tout à fait absents chez More et chez Bacon, ne jouaient cependant pas chez eux un rôle aussi important, ce qui retient de les ranger dans la catégorie des fous littéraires, alors qu'on serait fortement tenté de le faire pour Campanella. Alors, qu'est-ce qui explique que les vésanies de la *Civitas Solis* aient pu être prises au sérieux, et aient connu une fortune durable, en particulier au XIXe siècle lorsque les tenants du socialisme utopique en ont assuré la résurgence ? Pourquoi lire encore aujourd'hui ce texte, le seul à avoir survécu pour le grand public de l'œuvre immense, et encore en partie inédite, de cet auteur étrange, dont l'étrangeté confine souvent à l'extravagance, non une extravagance assumée et contrôlée au titre d'une création poétique à part entière, comme c'est le cas chez Cyrano de Bergerac et de ses voyages dans les empires de la lune et du soleil, mais une extravagance, si on peut dire, au premier degré qui grève d'incertitude, dans leur fond et non seulement dans leur forme, les spéculations qu'elle accompagne ? A cela, il y a sans doute plusieurs raisons.

Si le texte de la *Civitas Solis* peut encore nous intéresser, c'est d'abord parce qu'il offre un témoignage irremplaçable sur une époque, celle de Galilée et de Descartes, où l'effort en vue d'ordonner rationnellement le monde des choses et celui des idées a dû coexister, sans toujours parvenir à s'en démarquer de façon tranchée, avec des formes d'appréhension de la réalité qui restaient profondément attachées au naturalisme de la Renaissance, même tardive, et à l'ambiance de mystère qui environnait ce type de spéculation, ce dont un « moderne » comme Bacon offre un exemple éclatant : ce que nous appelons la modernité, une modernité supposant le rejet de la pensée magique, avec ses détours et ses obscurités, n'est pas issu d'une rupture radicale qui, d'un seul coup, aurait disqualifié des manières de voir le monde reconnues une fois pour toutes comme impropres et rejetées à ce titre dans le passé de ce qui est définitivement périmé ; mais, historiquement, c'est-à-dire indépendamment des reconstructions théoriques abstraites qu'on peut en effectuer de manière récurrente, la



naissance de cette modernité a consisté en un processus extraordinairement complexe, qui s'est poursuivi dans une certaine confusion, de telle manière que les agents de la transformation en cours n'y voyaient pas eux-mêmes parfaitement clair au sujet de ce qu'ils étaient en train de faire en s'ouvrant un chemin, ou plutôt des chemins qui n'étaient pas déjà tout tracés, vers des destinations qu'il leur fallait au fur et à mesure inventer à leurs frais et sans garanties.

Mais l'utopie de Campanella, qui jette une lumière décapante sur les appareillages mentaux propres à l'époque où elle a été élaborée, ne présente-t-elle pour nous aujourd'hui que cet intérêt rétrospectif ? Ne nous révèle-t-elle que les zones d'ombre d'un temps qui, après tout, n'est pas le nôtre et dont elle souligne encore un peu plus la distance qui nous en sépare ? Est-il impossible d'en faire aussi une lecture au présent, d'où tirer des enseignements positifs sur les modalités de la spéculation utopique, dans les limites du champ où elle se développe spécifiquement ? Qu'est-ce que le texte de la *Civitas Solis*, non seulement en dépit de ses singularités mais en raison même de celles-ci, peut nous apprendre sur la démarche générale de l'utopie, c'est-à-dire sur les objectifs qu'elle vise en propre, ce qui ne signifie d'ailleurs pas qu'elle parvienne automatiquement à les atteindre, du moins dans la forme sous laquelle elle les expose ?

Si nous entreprenons de lire l'utopie de Campanella autrement qu'au titre d'un témoignage historique rétrospectif sur les ambiguïtés de l'époque du rationalisme classique, nous sommes amenés à nous intéresser à l'extraordinaire conjonction qu'elle effectue entre nature et société, qu'elle soumet au même principe de totalisation, condition d'une solidarité qui, en même temps qu'elle les caractérise formellement en commun, les lie sur le fond en tant que manifestations de ce même principe : non seulement nature et société sont également des tous, offerts comme tels à une appréhension holistique, mais elles sont en dernières instance le même tout, ou du moins elles appartiennent au même tout dont elles constituent des sphères unies entre elles par des rapports d'analogie, du type de ceux passant entre microcosme et macrocosme. Or le mouvement propre à la spéculation utopique, comme nous avons déjà pu le constater en lisant More et Bacon, consiste justement dans cet effort en vue, non d'artificialiser le social en en faisant un ordre à part tendanciellement opposé à celui de la nature dont il devrait définitivement s'extraire, mais, en sens exactement opposé, d'apparier étroitement l'un à l'autre le naturel et le social, en les ramenant aux mêmes règles de conformation et de développement, dans le cadre d'une structure rationnelle unique.

Cet effort, caractéristique de la démarche utopique qui consiste à ramener l'ordre social sur le plan de l'ordre naturel au lieu de les dissocier l'un de l'autre, est en lui-même, en profondeur, utopique, dans la mesure où il se projette à travers des formes idéales qui, sans être coupées du réel, renvoient à une dynamique de réalisation qui reporte dans le futur l'union qu'elle prescrit, dans des conditions qui demeurent celles de son absence, ce qui suscite un sentiment d'attente. Par là, l'utopie s'inscrit dans la marge incertaine, aux contours flous, qu'elle ouvre entre l'ordre du « pas encore », propre à la situation d'attente, et celui du « déjà », préfigurant le moment où cette attente sera comblée, dans des formes qui ne peuvent être posées que de manière programmatique. L'utopie, loin de tourner le dos à la nature, est donc orientée vers elle, au point d'y chercher ses normes de référence. Mais cette nature à laquelle elle accorde une valeur primordiale est, en retour, marquée dans son être profond par le regard que la spéculation utopique porte sur elle : elle est, en tant qu'image en miroir d'une utopie qui se veut de part en part naturelle, une nature utopique, telle que l'utopie la voit ou veut la voir, en lui conférant une dimension quasiment magique, ce dont la démarche de Campanella offre le témoignage exemplaire. On pourrait avancer à titre d'hypothèse que, de ce point de vue, la spéculation utopique, en raison de son naturalisme viscéral, représente la tentation, non de construire de toutes pièces une vision nouvelle de la société, mais de ramener celle-ci à ses sources que son histoire antérieure auraient occultées : il en résulte que

cette spéculation, qui présente l'apparence de regarder vers l'avenir, dans le sens de sa possible réalisation, est en fait tournée vers le passé immémorial d'une nature avec les tendances profondes de laquelle elle entreprend de renouer. En arrière du « roman de l'Etat », il y a un roman de la nature, qui aurait finalement pour but de ramener la société vers ses origines pré-politiques et pré-juridiques, incarnées idéalement dans un Âge d'or. Ceci peut être affirmé de l'utopie dans la forme « classique » que lui ont donnée More, Bacon et Campanella : il reste à présent à voir si cette analyse vaut toujours pour les utopies sociales du XIXe siècle, ou bien si ces dernières se situent en rupture par rapport à une telle manière de voir.

©Pierre Macherey